Syndicat des professeures et professeurs enseignants de l'UQAM

Le 2 février 2023

ASSEMBLÉE D'UNITÉ DES CHARGÉES, CHARGÉS DE COURS

DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES URBAINES ET TOURISTIQUES

Le mercredi 22 février 2023 à 12 h 30

Vous êtes chaleureusement conviés à l'assemblée statutaire de votre unité départementale **le mercredi 22 février à 12 h 30** en compagnie de vos collègues chargées, chargés de cours au local **A-R540**. À noter qu'un délicieux repas vous sera offert. Merci de nous acheminer vos préférences (viande, poisson, végétarien, allergies s'il y a lieu, etc.)

Cette rencontre vous permettra d'être au courant de ce qui se passe dans votre milieu de travail et, bien sûr, d'établir des liens avec vos collègues.

Nos échanges porteront, entre autres, sur :

- plusieurs sujets concernant votre travail dans votre département ou votre école;
- un bref rapport de vos représentant.e.s siégeant aux diverses instances universitaires et aux divers comités;
- l'élection des représentant.e.s pour l'année à venir.

Avez-vous déjà participé à une assemblée d'unité? Vous comptez être à nouveau des nôtres? Initiez alors une ou un collègue de votre faculté dont ce serait la 1re participation à votre assemblée d'unité départementale.

Ce sera une première pour vous? Nous vous souhaitons tout d'abord la bienvenue! Il s'agit d'un excellent moment pour vous initier ou même (encore mieux!) venir avec une ou un collègue dont ce serait aussi la 1re fois et ainsi partager votre expérience.

Nous vous demandons de **confirmer votre présence ici: https://forms.office.com/r/MRFti9Nq3G au plus tard le 17 février.**

Au plaisir de vous retrouver!

Syndicalement vôtre,

Simon Leclerc
Comité mobilisation-intégration, poste 2791

.../voir au verso

C. P. 8888, succ. Centre-ville, Montréal Qc H3C 3P8
514 987-3495 514 987-8475 sppeuqam@sppeuqam.org **sppeuqam.org**

ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1- Lecture et adoption de l'ordre du jour, minutage *5 min.*

2- Informations *15 min.*

a) Présentation de l'équipe syndicale actuelle
b) Dossiers en cours - Négociations
c) Projets d'intégration
d) Programme de mise à jour des connaissances et de perfectionnement
e) Diverses informations dans l'Infolettre et auprès de votre équipe syndicale

3- Rapport[a] (verbal et écrit) des représentant.e.s, par exemple, comme délégué.e syndical.e, au Comité de liaison local, en Unité de programme, et tout autre instance ou comité *35 min.*

4- Élections et Informations sur le rôle des personnes élues *20 min.*

- délégation au Conseil syndical (6) [1]
- représentation à l'Assemblée départementale (1) [2]
- représentation à l'Unité de programme de premier cycle :
  - Urbanisme (1) [2]
  - Gestion du tourisme et de l'hôtellerie (1) [2]
- représentation au Comité de liaison local (CLL) (3) [3]
- représentation des personnes chargées de cours appelées à voter lors des élections au rectorat

5- Divers

6- Levée de l'assemblée

N.B.: Tous les mandats pour les postes à combler sont d'une durée d'un an, du 1er juin au 31 mai.

- Les personnes intéressées à siéger à l'une ou l'autre des instances et qui ne peuvent assister à la réunion sont priées de faire parvenir une procuration à Simon Leclerc par courriel.

---

[1] accorde du pointage

[2] accorde du pointage et une rémunération

[3] est rémunérée

---

[a] Le rapport écrit est déposé par les représentant.e.s; il reste à l'interne, dans les dossiers du Syndicat.